

Le peuple ne souhaite pas élire lui-même le Conseil fédéral

Autor(en): **Müller, Jürg**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger**

Band (Jahr): **40 (2013)**

Heft 4

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-911716>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le peuple ne souhaite pas élire lui-même le Conseil fédéral

Le peuple ne souhaite pas élire lui-même son gouvernement. L'initiative «Élection du Conseil fédéral par le peuple» a été rejetée massivement le 9 juin 2013 par 76% des électeurs.

Par Jürg Müller

L'Union démocratique du centre (UDC), à l'origine de l'initiative populaire, s'est sincèrement donné du mal: elle a collé de grandes affiches arborant le slogan «Faire confiance au peuple» et adressé une édition spéciale à chaque foyer suisse. Il y est écrit en grand que le peuple doit élire le Conseil fédéral, «pour que la Suisse ne sombre pas». Ce qui est quelque peu exagéré. L'UDC souhaitait mettre le feu, mais l'embrasement n'a pas eu lieu. Pas plus que la campagne de votation animée, alors qu'elle concerne une question de base de l'organisation de l'État suisse. Les opposants à l'initiative ont atteint leur objectif sans déployer de gros efforts de communication.



Le peuple reste spectateur de l'élection du Conseil fédéral

Selon l'UDC, si le peuple, et non le Parlement, élit le Conseil fédéral, on reproduirait alors le modèle éprouvé appliqué aux élections des gouvernements cantonaux. Les droits du peuple seraient étendus, le principe de souveraineté du peuple serait appliqué et la séparation des pouvoirs renforcée. Les opposants arguent qu'avec une élection par le peuple, les membres du gouvernement deviendraient les marionnettes de la politique partisane et la politique pratique prendrait du retard. Les partis politiques seraient en perpétuelle campagne électorale, avec les conséquences financières que cela implique.

Défaite la plus lourde de l'UDC

Le non à l'initiative n'a pas été une surprise, mais son caractère massif oui. Aucune initiative de l'UDC n'avait alors été rejetée de manière aussi nette. La raison? L'UDC n'a à aucun moment tenté de convaincre ses propres partisans. Différents chefs de file de partis et différentes sections se sont ouvertement prononcés contre. Ce non montre également que les projets porteurs de méfiance vis-à-vis des institutions existantes ne sont pas bien accueillis par le peuple. L'année dernière, l'initiative populaire «Accords internationaux: la parole au peuple!» a été rejetée par 75% des voix. Soit autant que l'initiative intitulée «Souveraineté du peuple sans propagande gouvernementale», lancée en 2008, qui tentait de bâillonner le Conseil fédéral. Quant à l'initiative «Pour des naturalisations démocratiques», elle a été rejetée en 2008 par 64% des voix. (commentaire à droite)

Acte d'autolimitation intelligente

Aucune instance ne suscite autant de débats en Suisse que le Conseil fédéral. Les sept conseillers fédéraux jouissent de l'attention permanente de l'opinion publique. Les Suisses ne souhaitent pourtant pas élire directement leurs stars politiques. Est-ce un paradoxe?

Non, plutôt une forme d'autolimitation intelligente. Les Suisses ne font pas preuve d'une confiance inconditionnelle dans l'autorité mais ils ont développé un sens aigu des institutions politiques équilibrées et stables. Si les Suisses critiquent violemment les membres du gouvernement, ils respectent grandement les institutions. En dépit de tous les pronostics négatifs, les sondages indiquent que le Conseil fédéral bénéficie d'une grande confiance, d'ailleurs en hausse depuis peu.

Le rejet de l'initiative de l'UDC intitulée «Élection du Conseil fédéral par le peuple» (voir article à gauche) témoigne de manière impressionnante de la confiance du peuple dans un système politique particulièrement performant. Il n'y a donc aucune raison de venir perturber l'équilibre subtilement ajusté entre peuple, Parlement et gouvernement avec une élection directe.

Aucun pays dans le monde ne dispose d'autant de force créative que la Suisse. La démocratie directe est utilisée de manière poussée et contribue largement à la stabilité du système helvétique. Lorsque des thèmes spécifiques sont débattus et que la décision revient au peuple, les décisions politiques sont en effet mieux acceptées. C'est le cœur de la démocratie directe. L'élection par le peuple n'apporterait rien à la participation en matière de politique pratique, sauf peut-être à la mise en scène politique, au détriment d'une activité gouvernementale continue.

NOUVEAU DURCISSEMENT DE LA LOI SUR L'ASILE

Les demandes d'asile ne doivent plus être envoyées aux ambassades suisses, les requérants d'asile rebelles peuvent être placés dans des centres spéciaux et la Confédération peut ouvrir des logements pour requérants d'asile sans autorisation cantonale ou communale. Ces modifications de la loi sur l'asile ont été approuvées le 9 juin dernier par le peuple à plus de 78%. La gauche avait souhaité qu'un référendum soit lancé contre ce projet. La loi sur l'asile a été durcie cinq fois au cours des 25 dernières années et à chaque fois, les référendums déposés ont échoué. Cette nette approbation montre que la gauche a largement suivi la ministre de la Justice Simonetta Sommaruga (PS). Le politologue Claude Longchamp a déclaré à la télévision suisse que les électeurs auraient moins approuvé là un projet concret qu'exprimé leur mécontentement général face à la politique d'asile. (JM)

JÜRIG MÜLLER